

Militante d'Amnesty International Le Havre, Marie-Françoise me disait qu'« *il ne [pouvait] pas y avoir de paix sans justice sociale* ». La paix serait donc un concept large englobant un ensemble de droits et de libertés qui fonde un environnement où des sociétés humaines vivent en harmonie. C'est en tout cas le modèle de civilisation humaniste que l'Union Européenne (UE) a choisi. Des États, des nations et donc des peuples ont décidé de partager un idéal commun, celui de « *promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples* »<sup>1</sup>. En 2012, l'UE recevait le prix Nobel de la paix « pour avoir contribué pendant plus de six décennies à promouvoir la paix et la réconciliation [...] ». Mais un rêve qui se réalise ne fait-il plus rêver ?

L'Europe occidentale est aujourd'hui pacifiée mais la paix est une flamme qui a besoin d'entretien. « *Le pacifisme en tant qu'objectif politique [nécessite] différents instruments* », soulignait Arnaud Brennetot, maître de conférence. La paix est donc une incessante construction politique qui n'exclut pas pour certains des moyens militaires. « *Si vis pacem, para bellum* », m'a-t-on dit, « si tu veux la paix, prépare la guerre ». Mais la force et l'attrait pour l'UE n'a pas été justement son approche différente : « *Si vis pacem, para pacem* » ?

Si les pays européens ont une armée, l'UE non. Déjà, faudrait-il une solide « *politique de défense commune* » avant d'envisager une « *défense militaire d'envergure continentale* », pour citer Jean-Marie Cavada. Que l'UE s'intéresse à la sécurité de ses populations est louable. Mais il faudrait pour cela qu'elle dispose d'une autonomie stratégique. Or, la défense collective des pays européens repose sur l'OTAN. Il y a là un risque qu'on nomme « *overlay* », c'est-à-dire que la présence d'une grande puissance telle que les États-Unis (É-U) sur le continent européen, via l'OTAN et ses bases militaires notamment, empêche les pays européens de s'émanciper.

Récemment, Emmanuel Macron « a décidé de porter [...] l'effort national de défense de la France à 2 % du PIB<sup>2</sup> » pour 2025. Comme l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, et d'autres États européens. On peut s'interroger quant à la pertinence d'une telle règle, fixer le budget militaire à 2 %, sur laquelle les membres de l'OTAN se sont accordés. Les 29 pays de l'Alliance représentent pourtant déjà 52 % des dépenses militaires mondiales<sup>3</sup>.

L'UE doit donc approfondir sa « *coopération technique et militaire [pour] être plus efficace* », selon Jean-Paul Gauzès, tout en s'autonomisant. Une Europe qui sait comment se protéger seule et qui est pour la paix n'est pas en soi une contradiction. Mais une Europe qui sait parler d'une seule voix sur

---

1 Article 3 du Traité sur l'Union Européenne

2 Loi de Programmation Militaire – Rapport Annexe

3 Selon le *Stokholm International Peace Research Institute*, soit 900 milliards de dollars

la scène internationale au nom de la paix est d'autant plus important. Or, en politique étrangère, les divergences sont fortes entre les États. Puissance économique, premier pourfendeur d'aide humanitaire dans le monde, la diplomatie de l'UE est pourtant « encore en jachère » pour J.M Cavada.

Face à la militarisation croissante de certaines régions (Asie Pacifique, Moyen-Orient), face aux É-U de Donald Trump qui s'isolent et fragilisent les accords internationaux : retrait de l'accord nucléaire avec l'Iran, transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem, retrait de la COP21, etc., le mieux demeure pour l'UE le non-alignement. « Favoriser les solutions multilatérales<sup>4</sup> » et renforcer les éléments de la société internationale tel que le droit international. Mais pour devenir un orchestre pacifique chaque pays doit jouer la même partition.

---

<sup>4</sup>Article 21 du Traité sur l'Union Européenne